

047-200068922-20240325-0242024-DE  
Reçu le 05/04/2024Proposition de priorisation établie par les commissions Prospective/Transition énergétique et Aménagement de l'espace,  
amendée par les réunions de secteur de fin février 2024Total des points par  
objectifs

## ACTIONS PRIORITAIRES

Axe stratégique n°1	OQTE 1 / Maîtriser le développement du photovoltaïque	<b>Action 1 : Décidons collégalement du développement PV</b>	Objectif défini comme ultra prioritaire par les élus lors de toutes les réunions relatives au plan de paysage
PRODUIRE LOCALEMENT DES ENERGIES RENOUVELABLES		<b>Action 2 : Encadrons qualitativement le développement du PV</b> Cahier de recommandations paysagères adossé à un règlement ajouté à la charte existante	
		<b>Action 3 : Encadrons quantitativement le développement du PV</b> Plan d'Accélération des Énergies renouvelables sur les surfaces non agricoles ajouté à la charte existante	
		<b>Action 4 : Expérimentons la mise en œuvre d'un projet PV exemplaire</b> Scénario d'aménagement d'un site pilote	
		<b>Action 5 : Privilégions la réhabilitation du bâti ancien</b> Lien avec politique et outils de revitalisation	
Axe stratégique n°2	OQTE 2 / Urbaniser et construire autrement	<b>Action 6 : Végétalisons nos rues et nos places (ilots de fraîcheurs)</b> Lien avec politique et outils de revitalisation	34
HABITER ET GERER SOBREMMENT LES PAYSAGES		<b>Action 7 : Construisons moins et mieux</b> Intégration des principes de sobriété foncière (ZAN), d'urbanisme bio-climatique et d'architecture durable dans les zonages U et AU du futur PLUi	
		OQTE 3 / Cultiver durablement, manger sain et local	
<b>Action 9: Impulsons des initiatives agricoles innovantes</b> Exemple : espace de coopération, d'innovation et d'expérimentations agricoles, pépinière agricole, Bergers ou maraîchers (inter)communaux...			
HABITER ET GERER SOBREMMENT LES PAYSAGES	OQTE 4 / Gérer écologiquement les espaces (inter)communaux	<b>Action 10 : Entretienons écologiquement nos espaces de vie</b> Plan de gestion durable des espaces communaux (avec les services espaces verts)	9
		<b>Action 11 : Faisons pâturer plutôt que de faucher mécaniquement</b> Outils : Eco-pâturage pour l'entretien de certains ouvrages et sites naturels type ouvrages de protection, abords du canal latéral, retenues collinaires...	
		<b>Action 12 : Cultivons nos espaces boisés</b> Plan de gestion bois énergie des forêts communales (en collaboration avec l'ONF), ou des ripisylves (lien compétence GEMAPI)	
Axe stratégique n°1	OQTE 5 / Développer de manière volontariste de la filière bois-énergie	<b>Action 13 : Plantons des arbres et des haies</b> Promotion des dispositifs d'aide à la plantation de la Chambre d'agriculture et Conseil départemental, mobilisation des "biens vacants et sans maître" pour la production bois-énergie	10
PRODUIRE LOCALEMENT DES ENERGIES RENOUVELABLES		<b>Action 14 : Constituons un réseau de routes dédiées aux mobilités douces</b> Exemple : réserver certaines petites routes aux riverains, agriculteurs et vélos	
Axe stratégique n°2	OQTE 6 / Inventer des nouvelles mobilités	<b>Action 15 : Développons et aménageons des espaces intermodaux</b> Projet du Pôle d'Echange Multimodal d'Aiguillon notamment	7
HABITER ET GERER SOBREMMENT LES PAYSAGES		<b>Action 16 : (A)ménageons les sites du Pech de Berre, Moulin d'Aiguillon et Moulin de Montpezat</b>	
Axe stratégique n°3	OQTE 7 / Valoriser des sites énergétiques emblématiques	<b>Action 17 : Accompagnons la réhabilitation des anciens moulins et pigeonniers</b>	2
VALORISER LES PATRIMOINES PAYSAGERS DE L'ENERGIE		<b>Action 18 : Constituons une route touristique à la découverte des moulins à eau et à vent : « la route des moulins »</b> (lien fort avec la compétence tourisme)	
		<b>Action 19 : Organisons une programmation culturelle et pédagogique</b> (lien fort avec la compétence tourisme)	0
AUTRES ACTIONS			
Axe stratégique n°1	OQTE 5 / Développer de manière volontariste de la filière bois-énergie	<b>Action 12 : Cultivons nos espaces boisés</b> Plan de gestion bois énergie des forêts communales (en collaboration avec l'ONF), ou des ripisylves (lien compétence GEMAPI)	10
PRODUIRE LOCALEMENT DES ENERGIES RENOUVELABLES		<b>Action 13 : Plantons des arbres et des haies</b> Promotion des dispositifs d'aide à la plantation de la Chambre d'agriculture et Conseil départemental, mobilisation des "biens vacants et sans maître" pour la production bois-énergie	
Axe stratégique n°2	OQTE 6 / Inventer des nouvelles mobilités	<b>Action 14 : Constituons un réseau de routes dédiées aux mobilités douces</b> Exemple : réserver certaines petites routes aux riverains, agriculteurs et vélos	7
HABITER ET GERER SOBREMMENT LES PAYSAGES		<b>Action 15 : Développons et aménageons des espaces intermodaux</b> Projet du Pôle d'Echange Multimodal d'Aiguillon notamment	
Axe stratégique n°3	OQTE 7 / Valoriser des sites énergétiques emblématiques	<b>Action 16 : (A)ménageons les sites du Pech de Berre, Moulin d'Aiguillon et Moulin de Montpezat</b>	2
VALORISER LES PATRIMOINES PAYSAGERS DE L'ENERGIE		<b>Action 17 : Accompagnons la réhabilitation des anciens moulins et pigeonniers</b>	
		<b>Action 18 : Constituons une route touristique à la découverte des moulins à eau et à vent : « la route des moulins »</b> (lien fort avec la compétence tourisme)	0
	<b>Action 19 : Organisons une programmation culturelle et pédagogique</b> (lien fort avec la compétence tourisme)		

*Mais action 12 fortement remise en cause en réunion de secteur => objectif rétrogradé*